

Tapis anti-herbe 1 x 20 m, noir

Landi



8 Images

© Landi 2026

Non-tissé pour maison et jardin. Matériau : polypropylène. Épaisseur : 100 g / m².

Numéro d'article 66757

Caractéristiques du produit

Le non-tissé de séparation convient pour la maison et le jardin. Il est fabriqué en polypropylène 100 % recyclé et a une épaisseur de 100 g / m². Le tapis perméable à l'eau empêche la croissance des mauvaises herbes et peut être utilisé aussi bien pour les plates-bandes de jardin que pour la pose de dalles de jardin.

Application pour plate-bande de jardin :

pour poser le non-tissé anti-mauvaises herbes, il faut préparer le sol en le débarrassant des pierres, des branches, des racines, des mauvaises herbes et des corps étrangers. Lors de l'ameublissement, la terre peut être enrichie d'humus et, selon la nature du sol et les besoins des plantes, d'un peu de sable. Le tapis anti-mauvaises herbes est ensuite posé sur le sol préparé, le plus plat possible, découpé et fixé, par exemple avec des piquets (art. 59532). Il est maintenant possible de découper des trous dans la natte de désherbage à l'aide d'un couteau ou de ciseaux aux endroits où les plantes doivent être plantées. Selon les besoins et les circonstances, on peut recouvrir les espaces vides entre les plantes d'écorce, de paille ou d'un autre matériau de couverture approprié.

Spécifications produit

Questions sur le produit (0)